

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE
BAZOCHES-SUR-GUYONNE
CODE INSEE 78050

ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER n° 4

c.f. annexe Éléments du Paysage à Protéger (EPP)

PUBLIE LE:
 APPROUVE LE:

**ELABORATION
APPROBATION**
 Vu pour être annexé à la délibération du conseil
municipal en date du

plan imprimé le 21/10/2008

Légende

Patrimoine bâti au titre du L 123-1-7ème

-  Le patrimoine vernaculaire (voir fiches EPPs 1 à 5)
-  Les corps de fermes remarquables (voir fiches EPPs 1 à 2)
-  Les chaumières (voir fiches EPPs 1 à 12)
-  Ensembles remarquables (voir fiches EPPs 1 à 3)
-  Les murs

Autres

-  Anciens bâtis agricole (C.O.S 0,35% possible)
(voir fiches EPPs 1 à 5)
-  Anciens granges isolées (C.O.S 0,35% possible)
(voir fiches EPPs 1 à 4)
-  Itinéraire équestre
-  GR - 11 (3609 m)

Patrimoine naturel au titre du L 123-1-7ème et L 130-1

-  Espace boisé classé à conserver ou à créer - Code Urb. L 130-1
-  Les haies et bosquets
-  Les milieux humides - rivière
-  Les milieux humides - mares
-  Arbres remarquables (5)
-  Plantations à protéger et mise en valeur du bord de la rivière.

Cônes de vues à conserver du L 123-1-7ème

-  Cônes de vues (voir fiches EPPs 1 à 14)

--- Limite communale

